



QUESTIONNAIRE DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Nom du projet : Reforestation et restauration des espèces végétales vivrières et forestières par les communautés, dans la commune de Bonou, Bénin

Pays et région : République du Bénin,

Domaines d'intervention : Développement rural, développement d'activités génératrices de revenus, santé, par la culture de plantes médicinales.

1. ORGANISATIONS RESPONSABLES

1.1. Nom de l'organisation présentant le projet :

CATNA-Genève

1.2. Nom des personnes de contact principales :

Mme Elisabeth LOKO VIGNON, Présidente CATNA -Genève
Tél (0041) 797837710 Courriel : info@catna.ch

1.3. Partenaire local/coordination/réseau principal chargé de la réalisation du projet

Mr AIGBE A. Marcellin Jeunesse Sans Frontières Bénin
Tél : (00229) 97984874 Courriel : aigbejsf@yahoo.fr

2. FINANCES

2.1. Coût total du projet pour la période du 01.03.2022 au 28.02.2024

a) Coût du projet terrain : **CHF 18'760.-**

b) Montant total du projet : **CHF 21'574.-**

c) Montant de la subvention demandée aux bailleurs suisses : CHF

Extension envisagée : **Oui: 2 ans**

e) Estimation indicative du taux de change appliqué :

Taux de change 1 euro = 656 FCFA 1 euro = 1.1107 CHF

2.2. Fonds propres de CATNA, du partenaire local et financements par d'autres bailleurs de fonds pour ce projet :

Fonds propres de l'association : peu de fonds propres mais, initiation du projet, déplacements antérieurs au projet et contacts multiples en Suisse.

Fonds propres de partenaire local : Peu de fonds propres mais investissement en temps de travail, de suivi et de gestion du projet, (réunions, transports, etc.)
Mise à disposition du terrain par les autorités locales.

3. Identification du projet

3.1. Analyse du contexte en lien avec le projet :

a) Présenter le cadre socio-politique, économique et géographique en lien avec le projet :

Au niveau politique, le Bénin bénéficie d'un régime démocratique stable, malgré quelques tensions lors des élections législatives du 28 avril 2019. La dernière élection présidentielle de mars 2016 s'est soldée par la victoire de Patrice Talon, un homme d'affaires multimillionnaire ayant fait fortune dans le coton. Le gouvernement bénéficie actuellement d'une majorité absolue au Parlement (83 députés). Une réforme du système des partis votée en septembre 2018 par l'Assemblée nationale a obligé plusieurs partis et mouvements politiques à fusionner pour se conformer à une nouvelle Charte des partis politiques. Le pays compte désormais une douzaine de partis reconnus par l'État contre plus de 200 partis recensés avant la réforme. Les prochaines élections communales et locales devraient se tenir en mai 2020.

Au niveau économique, les perspectives sont négatives à court terme, du fait du ralentissement économique mondial lié au COVID-19. Les canaux de transmissions externes joueront un rôle important notamment le ralentissement de l'économie nigériane, impactée par les faibles cours du pétrole, et la baisse du prix des matières premières, notamment le coton. Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), les investisseurs ont déjà retiré 83 milliards de dollars des marchés émergents depuis le début de la crise COVID-19. Les sorties de capitaux risquent de contracter sévèrement les investissements directs étrangers (IDE) et d'augmenter les coûts de financement. Les mécanismes de transmission internes - une réduction de la consommation et des investissements locaux - dépendront du niveau de contagion et des choix de politique publique de riposte à la pandémie.

Avant la propagation du coronavirus qui va avoir un impact négatif sur l'activité économique, et les recettes de l'État, le Bénin a enregistré de solides performances économiques entre 2016 et 2019 avec une croissance moyenne du PIB réel de 5,5 %. Mais depuis août 2019, la décision du Nigéria, son principal partenaire économique, de fermer unilatéralement ses frontières terrestres avec ses voisins a porté un coup dur à l'activité économique du Bénin. De fait, malgré une relative résilience, l'activité économique s'est décélérée à 6,4 % en 2019, contre 6,7 % en 2018 (soit un taux de croissance du PIB par habitant de 3,5 %).¹

b) Situation différenciée des hommes, des femmes et des populations vulnérables en lien avec le projet :

L'environnement des affaires a fait des progrès dans l'économie formelle, mais reste faible. Le Bénin se situe au 76^e rang de l'Indice de performance logistique et au 149^e rang sur 190 pays dans le classement de la Banque mondiale. S'il a récemment progressé en matière de création d'entreprises et de raccordement à l'électricité, le Bénin doit redoubler d'efforts sur le plan de l'accès au crédit. En outre, malgré des progrès, il continue de faire face à des défis majeurs en matière de corruption, se classant au 85^e rang sur 180 pays en 2018.

Il en résulte que bien des inégalités entre hommes et femmes persistent encore dans beaucoup de secteurs et domaines d'activités au Bénin. Pour y remédier, le Gouvernement a décidé de se doter d'une Politique Nationale de Promotion du Genre pour corriger les déséquilibres des rapports de genre. Elle servira de cadre référentiel aux stratégies ou actions destinées à réduire, voire éliminer les disparités entre les hommes et les femmes d'ici 2025.

¹ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/benin/overview>

Il s'agit tout autant d'une question de principe dictée par un souci de justice, que d'une contribution au progrès économique et social. D'abord, parce que la lutte pour l'égalité hommes-femmes s'inscrit dans un cadre plus large de promotion des droits de l'homme à laquelle ce pays, fidèle à ses valeurs républicaines, attache la plus grande importance. Investir dans le renforcement des capacités des femmes, c'est donc s'engager pour améliorer durablement la situation économique, sociale et politique des pays en développement.

C'est en cela que l'égalité entre les hommes et les femmes est bien une condition indispensable à la réalisation des Objectifs du Millénaire.

3.2. Processus d'identification et justification du projet (origine, idée de départ, etc.)

a) Identification à l'origine du projet :

Le présent projet est né sous l'impulsion de Madame Elisabeth LOKO VIGNON, fondatrice de CATNA-Genève, pionnière des actions de sauvegarde de la biodiversité.

À travers ses visites dans les coopératives de petits producteurs de Bonou, de Gbaffo et Tori-Bossito et les espaces publics et artères principales de la ville de Cotonou (qui ont connu l'évacuation des installations anarchiques et d'occupation illégale des espaces publics dans la ville), elle a constaté les impacts négatifs du réchauffement climatique et du rôle que jouent les arbres en matière de puits de carbone dans les centres urbains.

Sensible à l'environnement et soucieuse de la misère récurrente des enfants, des adolescents, des jeunes femmes et hommes de la Commune de Bonou, elle souhaite apporter une contribution pour la restauration des espèces végétales menacées de disparition.

Le but est de planter des arbres pour restaurer la biodiversité perdue et participer à la lutte contre le changement climatique qui affecte durement la santé des citoyens et citoyennes des communautés rurales de Bonou.

Autour de CATNA-Genève un lien de partenariat est établi avec la Mairie de Bonou et avec l'appui technique de l'ONG « Jeunesse Sans Frontières » au Bénin spécialisée dans les questions relatives à la protection, la restauration, la conservation et la valorisation des plantes médicinales aromatiques, la promotion des ressources naturelles endogènes et l'éducation environnementale et nutritionnelle.

c) Identification et gestion d'éventuels liens d'intérêt ou familiaux existants entre les acteurs directement concernés par le projet (partenaires, bénéficiaires, fournisseurs, etc.) :

Il n'y a aucun lien d'intérêt entre l'association suisse CATNA et l'association partenaire béninoise.

3.3. Articulation du projet avec le cadre de référence national. Indiquer les principales politiques nationales ou régionales dans lesquelles s'insère le projet et préciser les institutions (ONG, gouvernements, ministères, etc.) avec lesquelles une coordination pourra être faite :

En synergie avec le jardin botanique de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin s'est constitué aujourd'hui un collectif de structures associées autour d'un objectif commun : celui de lutter contre la déforestation le réchauffement climatique, la valorisation du potentiel des plantes aromatiques médicinales tropicales en compléments alimentaires à travers l'implantation de jardins botaniques et d'herboristerie pour résoudre les différents problèmes de santé des personnes malades ou affectées par la chimiothérapie dans les pays du sud et du nord.

4. OBJECTIFS PRINCIPAUX ET STRATÉGIE DU PROJET

4.1. Objectif général (à moyen / long terme) :

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations de la commune de BONOU à travers des actions de Production, de Protection de Conservation et de Valorisation des ressources naturelles pour le bien-être des populations

4.2. Objectifs spécifiques, à court terme :

- 1- Assurer le renforcement de capacités de 60 élus locaux, jeunes femmes et hommes et praticiens de la médecine traditionnelle sur les techniques de conservation forestière et des espèces végétales médicinales aromatiques et condimentaires et la mise en terre de 500 plantes dans les quartiers et artères principales de la Commune de Bonou pour le bien-être de la population.
- 2- Faire l'éducation environnementale de 2000 adolescents, jeunes élèves, enfants, écoliers, femmes des marchés et adultes sur les méfaits de la déforestation, du réchauffement climatique et les avantages de la reforestation/végétalisation des quartiers et villages de BONOU (Arrondissement de BONOU Centre et ATCHONSA)
- 3- Planter un périmètre d'un hectare de jardins botaniques et infrastructures de Valorisation des plantes aromatiques et médicinales pour le bien être dans l'arrondissement de ATCHONSA << Voyageons Autrement, Tourisme et Thérapies
- 4- Mettre en place un observatoire multisectoriel de volontaires en gestion carbone des villes Bénin-Suisse.

4.3. Stratégie prévue pour atteindre les objectifs du projet :

Aujourd'hui, l'augmentation des maladies respiratoires aiguës, le cancer de la peau, les céphalées chez les enfants et les femmes due à la pollution de l'air et des fumées des automobilistes et des cyclo-motos privés et taxi-moto zémidjan est très inquiétante et occasionne des pertes de capitaux humains chaque année.

L'approche globale proposée par CATNA est de planter des arbres utilitaires, fruitiers, médicinaux, aromatiques et ornementaux dans les artères principales de la ville de Bonou pour abriter des plantes médicinales, de leurs nombreuses vertus, ainsi que des puits de carbone pour atténuer la pollution de la ville et de permettre aux populations de recouvrer durablement la santé. C'est pourquoi la mise en œuvre du présent projet nous permettra de sortir la ville de Bonou du joug de la pollution.

Aujourd'hui, il est impensable et assez illusoire de prétendre lutter durablement contre le réchauffement climatique sans commencer par la végétalisation des villes et l'implantation de puits de carbone pour permettre le retour à l'équilibre et pour un retour durable de la santé humaine, afin de permettre aux citoyennes et citoyens de contribuer au développement de la cité et de la restauration des espèces végétales menacées de disparition au Bénin.

4.4. Principales activités prévues et résultats escomptés

OBJECTIFS SPECIFIQUES ET ACTIVITES

Pour l'objectif spécifique No.1

- Organisation de deux sessions de formation de 6 jours de 15 jeunes garçons, de 15 femmes, filles, de 15 hommes paysans, de 15 praticiens et praticiennes de la médecine traditionnelle sur les techniques de conservation forestière des espèces végétales médicinales, aromatiques et condimentaires et
- mise en terre de 500 plantes dans les quartiers et artères principales de la commune de Bonou

Résultats attendus :

Le cadre de vie des habitants de la Commune de BONOU est amélioré à travers des actions de Production, de Protection, de Conservation et de Valorisation des ressources naturelles.

Pour l'objectif spécifique No.2

- a- Organisation de huit séances de sensibilisation de Proximité d'éducation environnementale de 2000 adolescents, jeunes élèves, enfants, écoliers, femmes des marchés et adultes sur les méfaits de la déforestation, du réchauffement climatique et les avantages de la végétalisation/reforestation.
- b- Organisation de vingt-trois émissions radiophoniques d'éducation environnementale sur les méfaits de la déforestation, du réchauffement climatique et les avantages de la reforestation/végétalisation.
- c- Organisation de huit séances de sensibilisation et d'éducation environnementale de 920 élèves, écoliers des arrondissements de BONOU-Centre et ATCHONSA.

Résultats attendus :

Les adolescents, jeunes élèves, enfants, écoliers, femmes des marchés et adultes sont sensibilisés sur les méfaits de la déforestation, du réchauffement climatique et les avantages de la végétalisation/reforestation.

Le grand public est sensibilisé grâce aux émissions radiophoniques

Les élèves sont également sensibilisés.

Pour l'objectif spécifique No.3

- a- Organisation des travaux d'aménagement d'un jardin botanique d'une superficie d'un hectare pour l'implantation des cultures maraîchères et de plantes médicinales aromatiques condimentaires.
- b- Réalisation des travaux d'implantation des infrastructures de valorisation des plantes médicinales et aromatiques (espace de séchage, abri de conditionnement, mini magasin de stockage de matériel de travail médicinales etc...)
- c- Acquisition des matériels de jardinage et divers outils de transformation et de conditionnement des plantes médicinales et aromatiques de thérapies et de bien-être.
- d- Réalisation des travaux de culture maraîchères et plantes médicinales, aromatiques et condimentaires et de thérapies pour le bien-être (Moringa oléifera, Hibiscus Sabdariffa, Cassia Alata, Ceyanus cojan, Curcuma longa, Argemone Mexicana, Zingiber officinale, Amaranthus cruentus, Allium sativum, Allium cépa, Cymbopogon citratus, Ipoméa Batatas, etc... pendant vingt quatre (24) mois.

Résultats attendus :

Une superficie d'un hectare de terrain est aménagée pour l'implantation des cultures maraîchères de plantes médicinales aromatiques condimentaires.

Les infrastructures de valorisation des plantes médicinales et aromatiques sont réalisées et les matériels de jardinage et divers outils de transformation et de conditionnement des plantes médicinales et aromatiques de thérapies et de bien-être est acquis

La production des plantes médicinales, aromatiques et condimentaires est réalisée.

Objectif spécifique No.4

Installation d'un comité de sept (7) membres de l'observatoire multisectoriel des volontaires en gestion carbone des villes BENIN-SUISSE.

Résultat attendu :

Un comité est installé et fonctionnel pour le suivi post projet de l'atténuation CO2 seulement maîtrisable par les spécialités.

4.5 Si le projet prévoit des investissements (terrains, bâtiments, finance, etc.), quelles mesures ont été établies avec le partenaire/les bénéficiaires par rapport à l'utilisation de ces investissements après le projet :

La Commune de Bonou met le périmètre du Jardin Botanique à disposition de notre partenaire pour plusieurs années. Les acteurs potentiels sont les habitants de cette grande commune et plus précisément les habitants de l'Arrondissement de ATCHONSA

5. Bénéficiaires directs du projet

Les habitants de la Commune de Bonou et plus particulièrement ceux de l'Arrondissement de ATCHONSA.

5.2. Impact prévisible sur les différents groupes sociaux (jeunes, hommes, femmes, sédentaires/nomades, urbains/ruraux, etc.) :

Plusieurs impacts sont d'ores et déjà prévisibles : le Jardin Botanique, initié par la Coopération allemande et abandonné après ses propres études agronomiques et médicales, est en friche et le réhabiliter est un acte citoyen.

Cultiver des plantes médicinales, c'est un retour à la médication traditionnelle, dont les connaissances se sont perdues avec la disparition des guérisseurs qui n'ont pas pu résister devant le développement commercial des médicaments en provenance des pays développés.

Au niveau du développement social et économique, c'est la création d'une activité collective génératrice de revenus, ce qui est souhaitable dans cette région du Bénin, qui est à l'écart des grands axes routiers et des grands pôles de développement industriel et agricole.

6. MESURES EN FAVEUR DE L'AUTONOMISATION DU PROJET ET DE LA DURABILITÉ DES ACTIVITÉS

6.1. Mesures prises par le partenaire, y compris financières, avec quelles provenances et dans quels délais :

L'investissement se fait dans un cadre concerté et inclusif avec les autorités administratives de la Commune de Bonou. A moyen terme, la municipalité pourra trouver les moyens d'entretenir ce Jardin Botanique réhabilité et poursuivre l'œuvre entreprise par le projet.

6.2. Estimation des effets d'entraînement et de la répliquabilité du projet :

Il y a un gros potentiel dans cette partie de la République du Bénin, notamment au niveau du développement touristique : des sources d'eau chaude pourraient être exploitées ; les conditions climatiques sont propices à la culture maraîchère, mais aussi à de plus grands développements sylvicoles et forestiers, à l'instar de ce qui se fait dans les pays voisins.

7. MOYENS MIS EN ŒUVRE : ACTEURS ET APPORTS NON FINANCIERS

7.1. par le partenaire suisse :

L'Association CATNA est initiatrice du projet ; Madame Elisabeth Loko Vigno a acquis toutes les compétences pour maîtriser les divers volets de ce projet : elle est originaire du Bénin et connaît bien les autorités locales pour négocier les termes d'une collaboration satisfaisante.

Elle a déjà visité plusieurs fois les lieux et défini les acteurs potentiels pour mener à bien les tâches inhérentes à ce projet.

Elle se rendra annuellement sur place pour assurer un suivi et mettre en place les conditions de la gestion comptable et administrative nécessaire pour retourner aux bailleurs l'état d'avancement du projet et les comptes annuels y relatifs.

7.2. par le partenaire local :

Le partenaire local s'engage à fournir les prestations de gestion demandées, ainsi que l'administration de la Mairie de Bonou qui aura aussi un regard critique sur la bonne marche du projet.

8. SUIVI ET ÉVALUATION :

8.1. Quel est le système de suivi mis en place et quelle est la modalité choisie durant l'exécution du projet ?

CATNA fera un suivi régulier directement en collaboration avec JSF et les autorités, cela inclus une visite annuelle sur le terrain. CATNA définira en temps utile les termes de référence de l'évaluation externe qui sera menée au terme de 4 années de projet

9. ORGANE DE CONTRÔLE FINANCIER DU PROJET ET DES PARTENAIRES

9.1. du projet / partenaire dans le pays de réalisation :

Les services de la Mairie de Bonou seront sollicités pour opérer un contrôle financier sur le terrain et rendre une expertise, à partir des documents présentés par l'association partenaire.

Fait à Genève, le 12.02.2022

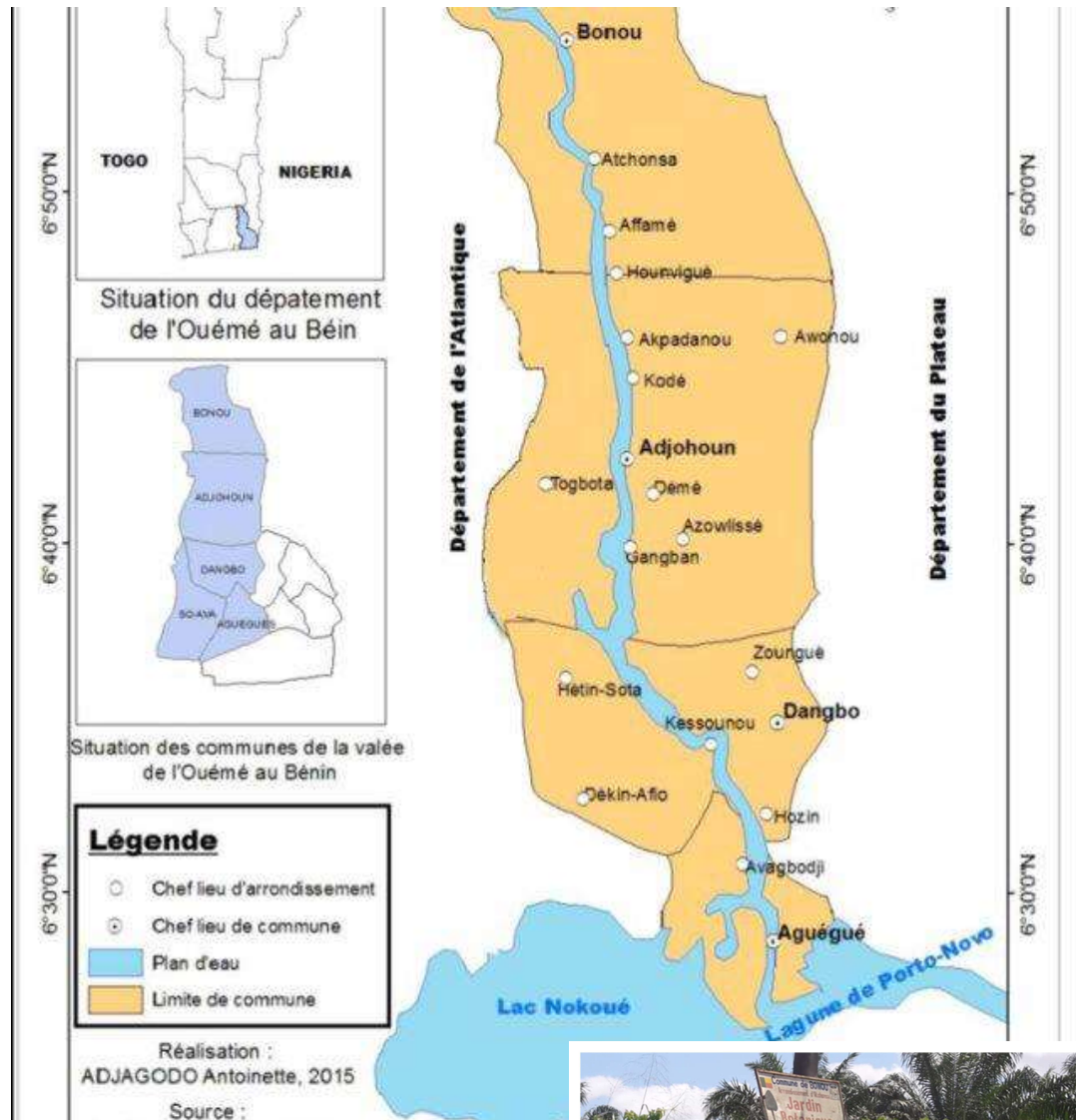
Signature :



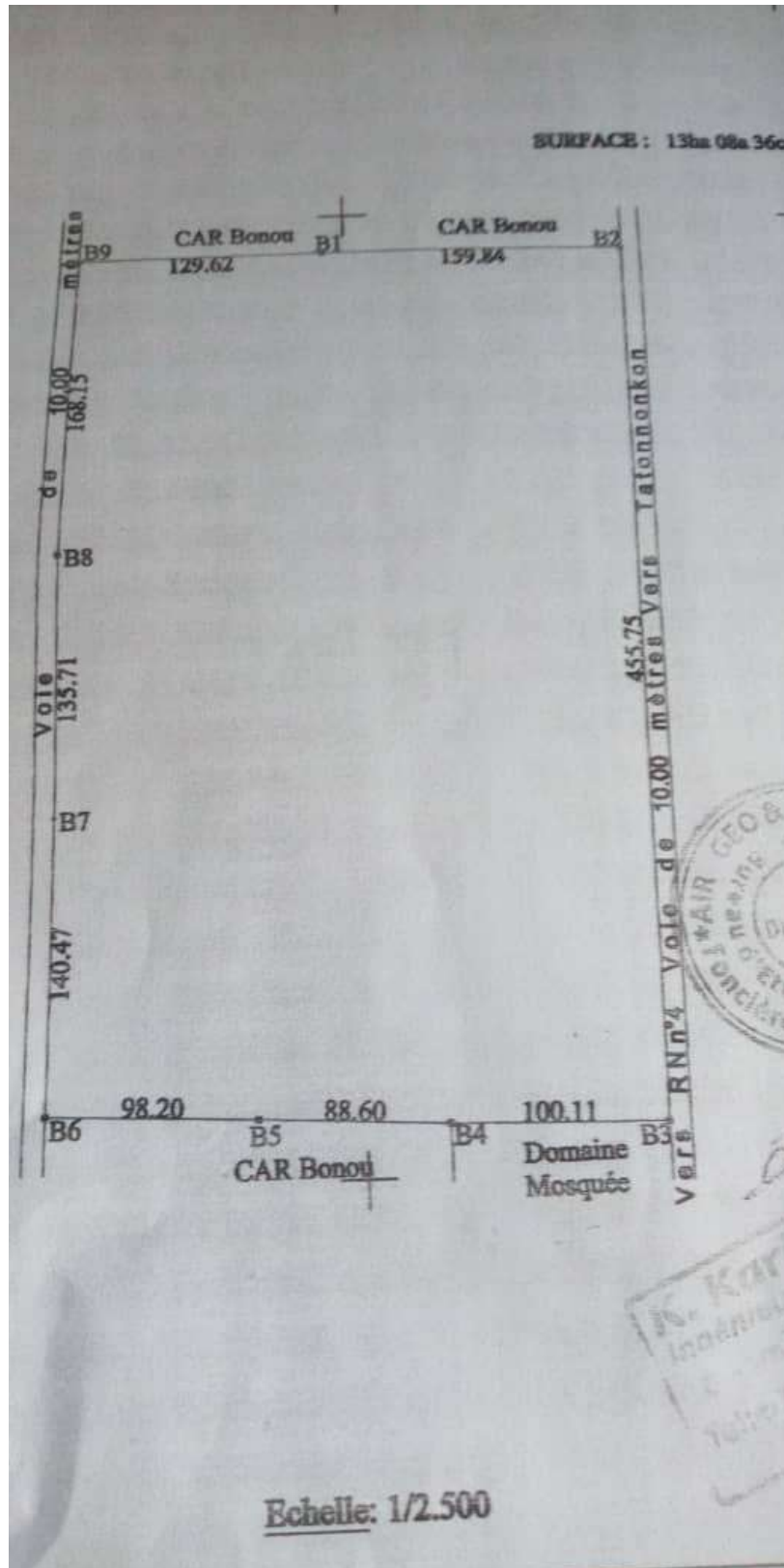
Annexes à la présentation

1. Carte du Bénin et de la Commune de Bonou
2. Plan relevé du Jardin
3. Calendrier de mise en œuvre du projet

Carte du Bénin et de la Commune de Bonou



PLAN RELEVÉ DU JARDIN BOTANIQUE



CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DU PROJET

N°	Désignation des activités	Structure responsable chargée de la mise en œuvre	Périodes d'exécution	
			Première année 2022-23 01.03.2022 au 28.02.2023	Seconde année 2023-24 01.03.2023 au 28.02.2024
I-Aménagement				
1.1.	Aménagement d'un périmètre d'implantation des espèces végétales et semences vivrières locales menacées de disparition	CATNA Populations bénéficiaire	Du 01.03 2022 au 31.06.2022	
II – Formation				
2.1.	Prise en charge de 30 jeunes femmes et hommes pendant les deux jours de formation, sur les techniques culturelles du ricin et des productions bio respectueuses de l'environnement.	JSF Bénin Mairie de Bonou jeunes, femmes, hommes	Du 01.03 2022 au 31.06.2022	
2.2.	Location de salle de formation	CATNA Mairie de Bonou	Du 01.03 2022 au 31.06.2022	
2.3.	Kits de formation des apprenants	CATNA	Du 01.03 2022 au 31.06.2022	
2.4.	Location rétroprojecteur	CATNA	Du 01.03 2022 au 31.06.2022	
2.5.	Achat papier conférence	CATNA	Du 01.03 2022 au 31.06.2022	
2.6.	Achat boîtes de Markers	CATNA	Du 01.03 2022 au 31.06.2022	
2.7.	Prise en charge des formateurs	CATNA	Du 01.03 2022 au 31.06.2022	
III - Équipements et Outils de travail				
3.1	Achat de Brouettes	CATNA	Du 01.03 2022 au 31.08.2022	
3.2.	Achat de motopompe	CATNA	Du 01.03 2022 au 31.08.2022	
3.3.	Arrosoirs	CATNA	Du 01.03 2022 au 31.08.2022	

3.4.	Raccords d'arrosage	CATNA	Du 01.03 2022 au 31.08.2022	
3.5.	Petit matériel de jardinage (Houes, coupe-coupe, râteliers, pelles, Binettes, pioches)	CATNA	Du 01.03 2022 au 31.08.2022	
3.6.	Bio fertilisant	Mairie de Bonou	Du 01.03 2022 au 31.08.2022	
3.7.	Un voyage de camion de terreau	Mairie de Bonou Jsf Bénin	Du 01.03 2022 au 31.08.2022	
3.8.	Sachets de pépinières	Mairie de Bonou Jsf Bénin	Du 01.03 2022 au 31.08.2022	
3.9.	Labour	Population bénéficiaire	Du 01.03 2022 au 28.02.2023	01.03.2023 au 28.02.2024
3.10.	Sarclage	Population bénéficiaire	Du 01.03 2022 au 28.02.2023	01.03.2023 au 28.02.2024
3.11.	Pulvérisation	Population bénéficiaire	Du 01.03 2022 au 28.02.2023	01.03.2023 au 28.02.2024
3.12.	Fumage	Population bénéficiaire	Du 01.03 2022 au 28.02.2023	01.03.2023 au 28.02.2024
3.13.	Récolte	Population bénéficiaire	Du 01.03 2022 au 28.02.2023	01.03.2023 au 28.02.2024
3.14.	Supervision des activités d'aménagement des superficies cultivables	Mairie de Bonou Jsf Bénin	Du 01.03 2022 au 28.02.2023	01.03.2023 au 28.02.2024
3.15.	Supervision des activités de labour	Mairie de Bonou Jsf Bénin	Du 01.03 2022 au 28.02.2023	01.03.2023 au 28.02.2024
3.16.	Supervision des activités de mise en terre des semences et boutures de plantes médicinales tropicales	Mairie de Bonou Jsf Bénin	Du 01.03 2022 au 28.02.2023	01.03.2023 au 28.02.2024
3.17.	Supervision des activités de fumage et de pulvérisation	Mairie de Bonou Jsf Bénin	Du 01.03 2022 au 28.02.2023	01.03.2023 au 28.02.2024
IV– Honoraire de consultant et de coût administratif de gestion du projet				
4.1.	Prise en charge des honoraires de consultant	CATNA	Du 01.03 2022 au 28.02.2023	01.03.2023 au 28.02.2024
4.2.	Coût administratif de gestion du projet	CATNA	Du 01.03 2022 au 28.02.2023	01.03.2023 au 28.02.2024

4.3.	Supervision des activités de récolte et de stockage	Mairie de Bonou Jsf Bénin	Du 01.03 2022 au 28.02.2023	01.03.2023 au 28.02.2024
V – Evaluation finale des activités du projet				
5.1.	Analyse d'impact des activités du projet	Mairie de Bonou Jsf Bénin CATNA et partenaires d'appui		01.01.2024 au 28.02.2024